

PROGRAMME DE VOYAGES D’AFFAIRES – TAUX D’INDEMNITÉS DE REPAS ET DE KILOMÉTRAGE 2024

Le message suivant s'adresse au personnel syndiqué.

Chaque année, le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) publie les taux du Programme de voyages d'affaires pour l'année civile. En 2024, les taux sont revus comme suit.

Taux de kilométrage* (Programme de voyages d'affaires – annexe B)

Région	Taux à la demande de la voyageuse ou du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
AB, SK, MB	21,0	60,0
NB, NS, PE	23,0	63,0
BC, ON	22,5	64,0
NL, QC	23,0	65,5
NT, YT, NU	28,0	71,5

* Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.

Indemnités de voyage (Programme de voyage d'affaires – annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
Indemnité mixte de repas et faux frais	
Commercial	124,88 \$ (143,59 \$)
Indemnité de repas	
Déjeuner	31,38 \$ (36,08 \$)
Dîner	31,44 \$ (36,15 \$)
Souper	55,06 \$ (63,31 \$)
Indemnité de faux frais	
Commercial	7,00 \$ (8,05 \$)
Indemnité de déplacements prolongés	
Indemnité mixte	117,88 \$ (135,54 \$)
Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine	
Fin de semaine de deux jours	349,76 \$ (387,22 \$)
Fin de semaine de trois jours	524,64 \$ (580,84 \$)
Fin de semaine de quatre jours	699,52 \$ (774,45 \$)
Indemnité d'hébergement	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)

Les indemnités de voyage s'appliquent aux déplacements effectués au Canada* (les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut).

* Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.

Vous trouverez plus de renseignements concernant le Programme de voyages d'affaires sur le [site Web du CMNC](#).